Se préparer à transmettre sa ferme

Objectifs
Permettre aux agriculteurs de réfléchir et anticiper la transmission de leur ferme, tant sur les aspects humains, relationnels qu'économiques, juridiques et administratifs.

Pré-requis
• Etre en cours d'accompagnement avec l'ADEAR11 ou avoir fait une première rencontre avec l'accompagnatrice transmission de l'ADEAR11 (minimum un échange téléphonique). N'hésitez pas, prenez RDV (gratuit) : 07 55 62 36 00 • Avoir pris RDV avec votre conseillère retraite de la MSA (estimation de la date de départ à la retraite possible, du montant de retraite estimé) => Contactez l'accompagnatrice ADEAR11 pour plus de renseignements ou si vous rencontrez des difficultés dans cette démarche.

Contenu
Jour 1 : les aspects humains
• Se mettre au clair sur le projet de transmission et se mettre en action
• Elaborer une offre de transmission, identifier les modes de diffusion
• Se projeter sur la mise en relation
• Savoir gérer le relationnel lors de la transmission

Jour 2 : les aspects économiques
• Donner une valeur à ma ferme
• Élaborer un prix de vente

Jour 3 et 4 : les aspects juridiques
• Comprendre et analyser la situation du point de vue de la personne qui transmet, de sa famille, du repreneur ;
• Connaître les modalités de transmission et leurs implications (fiscales, juridiques, etc.)
• Connaître les délais applicables à la transmission et démarches obligatoires

Méthodes pédagogiques :
Une grande attention est portée au début de la formation à la constitution du groupe afin que les participants se sentent à l'aise les uns avec les autres (temps d'inclusion, règles de vie dans le groupe) et puissent pleinement bénéficier de la formation. Centrée sur les besoins et attentes des participants, la démarche pédagogique suscitera la participation active et la pratique réflexive (c'est-à-dire s'interroger sur sa façon de voir les choses et d'agir) de chacun avec une alternance entre des temps d'apports et des temps d'échanges (entre les participants et avec l'intervenant).

Ces journées permettront de réfléchir collectivement, avec l'appui d'intervenants, aux enjeux de la transmission et de définir individuellement son projet de transmission. La formation sera complétée par une demi-journée complémentaire qui aura ensuite lieu sur votre ferme avec un formateur pour faire le point sur les sujets abordés pendant ces 3 jours. La date sera fixée avec le formateur en fonction de vos disponibilités.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque participant.

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires
Organisée par Adear 11

Durée de la formation 4 jour(s)
Date limite d'inscription 03/10/2023

Tarifs

Plus de renseignements
Resp. de stage : Lucie Chopot
adear11.lc@jeminstallepaysan.org
Adear 11
Maison Paysanne
1 Avenue Salvador Allende
11300 Limoux
Tel. 04 68 31 09 05

Formation portée par l'ADEAR11,
N°OF : 91 11 00 979 11

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès : En situation de handicap ? N'hésitez pas à contacter le resp. de stage pour préparer votre accueil.

Dates, lieux et intervenants

25 oct 2023 (7hrs)	Lieu à définir : Limoux ou Carcassonne 11000	Pascale Calderan, ATAG
14 nov 2023 (7hrs)	Lieu à définir : Limoux ou Carcassonne 11000	Formatrices de l'AFOCG 11 et de l'ADEAR 11
04 déc 2023 (7hrs)	Lieu à définir : Limoux ou Carcassonne 11000	Marion Sabatier, Juriste-Avocate en droit rural
05 déc 2023	Lieu à définir : Limoux ou Carcassonne	Formatrices de l'AFOCG 11 et de l'ADEAR 11

Co-organisateur(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

Courriel _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _